

## **Présentation du recensement des OAE en Ile-de-France**

### ***Monsieur Robert Rey-Campagnolle***

*directeur de conservatoire, créateur de l'orchestre des Jeunes de l'Essonne, initiateur des classes CHAM de Fontenay-aux-Roses et de l'orchestre à l'École à Montgeron, conseiller artistique à l'ARIAM Ile-de-France pour les orchestres à l'École*

### ***Préambule***

Nous allons parler de pratique instrumentale collective à l'école plutôt que d'orchestre à l'École car les statistiques que je vais vous présenter englobent un panel très varié d'activités et nous avons ciblé plutôt la durée des projets (au moins sur une année scolaire) que la composition des formations instrumentales.

Ces statistiques sont encore probablement incomplètes, car toutes les écoles n'ont pas répondu ne pensant parfois pas être concernées par cette enquête (qui a volontairement été faite autour du concept très précis d'activité instrumentale collective en milieu scolaire le plus souvent pour des enfants n'ayant aucune pratique musicale antérieure).

### ***Recensement***

30 projets sur 26 villes englobant 34 écoles (élémentaires et collèges) ont répondu positivement à notre enquête.

Tous les départements d'Ile de France sont concernés. Une mention toutefois pour la Seine-Saint-Denis qui représente le tiers des actions menées (soit 10), les autres étant régulièrement réparties entre les 7 autres départements de la région. Ce fait n'est pas anecdotique à mes yeux. Les projets de Seine-Saint-Denis, comme pratiquement tous, partent du terrain. La Seine-Saint-Denis est un département où l'action culturelle et artistique doit revêtir des formes pédagogiquement attractives et adaptées pour exister et se développer. Parmi toutes ces actions, la pratique instrumentale collective trouve naturellement sa place.

En Ile-de-France l'orchestre à l'École (OAE) le plus ancien semble être celui de Nogent-sur-Marne (je précise pratique collective sans pratique individuelle préalable) datant de 1997.

*Nous accueillerons cet après-midi à cette tribune Marie-Laure PARADIS qui mène cette action dans l'école Guy Môquet dirigée par Monsieur COQUARD.*

À titre de comparaison les premiers orchestres des classes à horaires aménagés musique que j'appellerai CHAM dans la suite de mon exposé datent des années 1970.

Il est à noter que le développement récent est spectaculaire puisque 6 projets se sont concrétisés à la rentrée 2007.

Les formations instrumentales concernées sont différentes selon que nous avons des ensembles issus de CHAM ou « d'orchestres à l'École »

Dans le premier cas il s'agit le plus souvent de formations symphoniques (regroupant cordes vents et percussions) ; il en existe 10 dans mes statistiques (mais beaucoup plus dans les faits) ; (je n'ai pas inclus Boulogne, Rueil...)

Dans le second cas les ensembles sont plus souvent plus homogènes dans leur composition : vents seuls (voire cuivres seuls) ou avec percussions ; ou cordes seules (voire violons seuls).

Cette diversité, liée aux personnes impliquées dans ces projets et à l'histoire des lieux où le projet est monté ne doit pas être vécue comme un handicap, mais bien comme une richesse. Je pense en disant cela aux langues vivantes enseignées dans les collèges et les lycées. Le russe, l'arabe, le mandarin, le

portugais voisinent avec l'anglais, l'allemand ou l'espagnol pour le plus grand profit des élèves qui les étudient.

À ma connaissance, il n'y a pas en Ile-de-France, pour l'instant d'ensembles d'instruments de même famille (cordes, bois, cuivres ou percussions) en école élémentaire débouchant sur des formations plus élargies en secondaire ; mais je crois que cela ne saurait tarder. *À propos de l'action « trans-cycle » nous écouterons Michel VAUDEY qui pilote cette action à ÉVRY.*

Cette pratique instrumentale collective se répartit actuellement tout à fait également entre écoles élémentaires et collèges. La durée moyenne et la plus souvent observée de chaque projet est de 3 ans. CE2 à CM2, (soit le 3<sup>e</sup> cycle de l'école élémentaire le plus souvent). Mais des ensembles débutent dès la grande section de maternelle d'autres ne débutent qu'en CM1 et tous se terminent en CM2. Au collège certains projets durent 3 ans (6<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>) les plus nombreux vont de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Les écoles de musique intervenant dans ces projets sont de tous types : conservatoires à rayonnement communal, intercommunal, départemental ou régional. À noter trois projets sont portés par des associations indépendantes des conservatoires.

Plus de 1200 élèves sont concernés par les pratiques d'ensemble sans apprentissage individuel préalable.

Les cadres dans lesquels se déroulent ces différents projets sont :

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM)

Les classes à projet artistique et culturel (PAC)

Les ateliers de pratique artistique

Mais aussi les projets d'école et les projets de classes

Ceci dépendant, entre autres, de la catégorie d'écoles concernées (écoles élémentaires ou collèges). Si les CHAM sont les plus nombreuses en secondaire, les solutions retenues sont réparties entre tous les cadres que j'ai cité en école élémentaire.

Composition de l'activité :

Les lieux d'exercice de la pratique se partagent entre école ou collège et conservatoire selon les projets, mais peuvent aussi combiner les deux lieux selon les semaines ou les regroupements effectués. La plus grande partie des actions se situe durant le temps scolaire. Sur une durée de 2 à 3 heures hebdomadaires pour une classe concernée. Plus il y a de classes, plus la durée globale est importante, évidemment, mais les regroupements de classes (pratique collective) permettent de diminuer parfois le temps moyen par classe.

Il est à noter que certains projets parmi les plus importants en volume d'heures (et en nombre de classes concernées) se situent pour partie en temps scolaire pour partie en péri scolaire ou hors temps scolaire.

Le temps scolaire étant le temps de présence obligatoire de l'enfant à l'école.

Temps périscolaire : temps de présence à l'école hors temps scolaire (midi, études).

Hors temps scolaire : quand l'établissement n'accueille pas les élèves.

Apparaissent actuellement des projets qui, au delà de l'orchestre, associent le chant choral, ou (et) un atelier théâtral ou (et) un atelier danse au projet OAE. C'est l'occasion de rappeler que nous ne travaillons pas seuls dans notre univers de musiciens instrumentistes mais que nos démarches s'inscrivent dans les dispositifs « Art et Culture » dont Henri de ROHAN-CSERMAK va nous entretenir.

### Partenaires pédagogiques du projet :

Les personnes impliquées dans ces activités sont :

pratiquement toujours les professeurs des écoles ou professeurs d'éducation musicale selon la catégorie de l'établissement, car il est tout à fait clair que leur participation volontaire et active est une condition sine qua non à la réalisation du projet ; *Annie HUMBERT, directrice de l'école du Bois Guillaume à Evry, très impliquée dans une de ces actions nous fera part de son expérience .*

Très souvent (8 fois sur 10 environ) les professeurs des conservatoires sont mis à contribution pour leurs compétences instrumentales et pédagogiques, mais, hors CHAM traditionnelles, dans le cadre des OAE, une des difficultés principales qu'ils rencontrent est de s'adapter à une forme d'enseignement essentiellement collectif qu'ils ne maîtrisent pas tous. *Philippe LANGLET, directeur de l'école de musique de Dunkerque, président de DRaPOS (Développement, Rayonnement des Pratiques Orchestrales Scolaires) nous donnera quelques pistes à ce sujet cet après-midi.*

Le professeur coordinateur du projet fait le lien entre les professeurs de l'éducation nationale et les intervenants instrumentistes. Sauf mauvaise interprétation de ma part des informations transmises, seules six de ces pratiques font appel à un musicien intervenant coordinateur. Cela me semble très peu, et il me paraît dommage de se priver de la compétence de ces enseignants, en particulier quand ils sont issus des CFMI. *Yves TESTU, directeur du CFMI d'Orsay nous donnera son sentiment à ce sujet.*

### Restitutions publiques :

Le principe de restitution est fondamental, pour préserver le dynamisme des actions menées au sein des pratiques instrumentales collectives. Une moyenne de trois à quatre manifestations annuelles est constatée avec une fourchette qui va de 2 à 6. La motivation que les élèves en retire est essentielle et certaines de ces manifestations peuvent avoir un impact sur leur comportement et leur confiance en eux qui est loin d'être anecdotique. *Francis AUBIER viendra en fin de matinée nous faire partager son expérience de Tremblay-en-France.*

### Partenaires et financement :

Pour mettre en place ces projets, les écoles et écoles de musiques font appel à divers partenaires, soit pour les aider à les monter, soit pour les aider à les financer.

Sont cités le plus souvent : les villes ou les communautés d'agglomération qui interviennent d'une façon ou d'une autre dans pratiquement tous les projets ; *Guy DUMÉLIE, vice-président de la fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture nous précisera la position des collectivités dans notre action.*

L'Éducation nationale par les avis des CPEM, les accords des Inspecteurs, les montages de projets, mais aussi la caisse des écoles (parfois).

La chambre syndicale des facteurs d'instruments et l'association DRaPOS sont cités dans un projet sur deux (hors CHAM) autant comme conseil, comme intermédiaire ou aide au financement.

Sont cités également (cela peut donner des idées aux candidats à ce type de projets) les Conseils généraux et ADIAM (3 fois), le mécénat privé qui peut intégrer des fabricants ou marchands d'instruments mais aussi des entreprises commerciales ou industrielles locales (4 fois) et des associations qui parrainent le projet (3 fois) quand elles ne les portent pas à bout de bras elles-mêmes.

### Les éléments non quantitatifs :

Dans cette enquête, un certain nombre d'informations non quantifiables ont été recueillies.

Je laisserai les intervenants, tout au long de cette journée vous en apporter les contenus. Il s'agit des objectifs pédagogiques, de la répercussion du projet dans la vie des établissements, et enfin des bilans dépendant de l'ancienneté des projets menés.

Ce qui ne figure pas dans cette statistique :

Ce sont les projets qui n'ont pas abouti à une réalisation concrète. Si certains d'entre vous ont vécu cet échec, il sera intéressant lors de nos échanges en cours de journée de comprendre ce qui n'a pas marché.

Les projets aboutis mais non pérennisés sont absents aussi de cette enquête. Il y en a peu en Ile-de-France à ma connaissance, mais cependant le risque existe et *Chantal LEMAITRE, directrice du conservatoire de Montgeron nous dira comment l'écueil a pu être évité dans sa ville.*

En conclusion de cette enquête, il apparaît qu'il n'y a pas un modèle unique d'orchestre à l'École, il n'y a pas une voie unique de pratique instrumentale collective. Mais de ce fait, le projet doit être monté avec énormément de soin après une concertation approfondie de tous les acteurs potentiels.

Dans le cadre de cette enquête j'ai longuement navigué sur internet ; de nombreux témoignages y figurent. Du fait de la diversité des situations il ne peut y avoir un mode d'emploi unique au montage du dossier. Je vous donne quelques adresses utiles

[www.orchestre-ecole.com](http://www.orchestre-ecole.com)

[www.cefedem-rhonealpes.org/journeesrencontresdebats.html#orchestreecole](http://www.cefedem-rhonealpes.org/journeesrencontresdebats.html#orchestreecole)

[www.csfimusic.com/documents/orchestre\\_ecole.pdf](http://www.csfimusic.com/documents/orchestre_ecole.pdf)

<http://leszaranous.monsite.orange.fr/page6.html>

[www.fsma.com/infos.orchestre\\_ecole.htm](http://www.fsma.com/infos.orchestre_ecole.htm)

[lesla.univ-lyon2.fr/article.php3?id\\_article=1191](http://lesla.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=1191)

[tf1.lci.fr/infos/jt/0,,3474446,00-operation-orchestre-ecole-.html](http://tf1.lci.fr/infos/jt/0,,3474446,00-operation-orchestre-ecole-.html)

[www.cmf-musique.org/File/Ecole.pdf](http://www.cmf-musique.org/File/Ecole.pdf)